

Formation des Assistants Médicaux (AM) à l'ORL

Le SNORL et l'organisme de formation KEYCE ouvrent les inscriptions à la toute première session de formation des assistants médicaux à l'ORL.

Cette formation est ouverte aux assistants médicaux déjà diplômés, et aux assistants médicaux en cours de formation.

Cette formation se déroule 2 jours en téléprésentiel pour se familiariser avec l'anatomie et la physiologie, puis 2 jours en présentiel pour manipuler le matériel. Les AM bénéficieront d'une formation dispensée uniquement par des ORL.

La formation se focalisera sur les explorations de l'audition, de l'équilibre et du sommeil.

Pour que les ORL soient assurés d'être pris en charge par l'OPCO EP, ils doivent être à jour du règlement de la cotisation du fond conventionnel <https://contrib.opcoep.fr/>
(le paiement est ouvert début janvier chaque année pour 3 mois pour cette taxe spécifique).

Prise en charge de la formation et des frais :

- Frais de formation : 100 % prise en charge OPCO EP
- Frais de salaires : 12 €/h (dédommagement de l'employeur pour l'absence de son AM)
- Frais annexes, pour les entreprises de moins de 11 salariés exclusivement :
 - Repas : 19 €
 - Hébergement : 112 €
 - Transport : 0,32 € / km (voiture ou billet de train seconde classe)

Pourquoi cette formation et qu'apportera-t-elle aux AM et aux ORL qui les emploient ?

La délégation de tâche par les ORL à du personnel est très répandue, depuis bien longtemps, dans les services hospitaliers comme dans les cabinets d'ailleurs. Lorsque le métier d'AM a été officialisé en 2019 nous avons pensé avoir enfin une solution à nos besoins d'aide à la réalisation des examens complémentaires tout en sécurisant les pratiques.

La formation dont il est question ne sera pas diplômante et ne donnera pas d'autonomie à l'AM, mais elle montrera la volonté de bien faire du binôme AM/ORL. Le travail au contact du patient de l'AM restera nécessairement réalisé sous la supervision et la responsabilité de l'ORL.

Cette formation permettra également aux AM participants d'échanger sur leurs pratiques.

Les dates :

- Formation distancielle les 19 et 20 mars 2026
- Formation présentielle les 26 et 27 mars 2026 (dans le showroom Pouret médical, 20 Rue Georges Boisseau, 92110 Clichy).

Les préinscriptions sont à faire par mail à snorl@snorl.org